



Résidence Saint Antoine

17 rue Saint Antoine - 71400 AUTUN

Tél. 03 85 86 93 93

Antoine-autun@ehpad-sedna.fr

Tarifs applicables à partir du 01/01/2021

2021 - Tarifs afférents aux prestations Hébergement – Tarif Socle*

* au titre du décret n° 2015-1868, le Tarif Socle comprend les prestations : d'administration générale, d'accueil hôtelier, de restauration, de blanchissage (hors entretien du linge des résidents) et d'animation de la vie sociale.

Chambres individuelles

Logement Essentiel (11 à 15m²)	69€ / jour	Chambres 103 – 108 – 110 – 128 – 138 – 140 – 222 – 226 – 228 – 230 -232
Logement essentiel salle de bain communicante	65€ / jour	109 A – 109 B
Logement Confort (20 à 25 m²)	76.85€ / jour	Chambres 102 – 104 – 105 - 106 -107 – 111 – 113 - 114 – 115 - 116 – 117 - 118 – 119 - 120 – 121 - 122 – 123 - 124 – 125 – 127 - 126 – 129 - 130 – 131 - 132 – 133 - 134 – 135 - 136
		Chambres 201 – 202 – 204 – 205 – 206 – 207 – 208 – 209 – 210 – 211 – 212 – 213 – 214 – 215 – 216 – 217 – 218 – 219 – 221 – 223 – 224 – 225 – 226 – 227 – 229 -
Logement Confort salle de bain communicante	71€ / jour	100 A – 100 B – 112 A – 112 B
Suite (25 à 30 m²)	81€ / jour	Chambres 101 - 203
Unité de Vie Protégée	86.89€ / jour	Chambres 001 – 002 – 003 – 004 – 005 – 006 – 007 – 008 – 009 – 010 – 011 – 012 – 013 – 014 – 015 - 016

Chambres doubles

Chambre double couple (par personne)	65€ / jour	Chambre 101
---	------------	-------------

Tarifs spécifiques

	Tarif court séjour**	Majoration de 10%
Chambre individuelle Aide sociale (personne de plus de 60 ans)		58.18 € / jour
Chambre individuelle Aide sociale (personne de moins de 60 ans)		76.42 € / jour

**Court séjour, une majoration de 10% est appliquée pour tout séjour inférieur ou égal à 3 mois, renouvelable une fois

Tarifs afférents à la Dépendance* - Arrêté du 28/12/2020

GIR 1 et 2	21.36 € / jour
GIR 3 et 4	13.55 € / jour
GIR 5 et 6	5.75 € / jour

* Le tarif dépendance est fixé par arrêté du Conseil Départemental. L'APA (Aide Personnalisée d'Autonomie) est calculée à partir du degré de perte d'autonomie et des ressources du bénéficiaire. Le GIR 5-6 est toujours à la charge du résident.

Tarifs afférents aux prestations personnelles Hébergement (non compris dans le tarif socle)

Forfait blanchisserie	76€ / mois
Abonnement mensuel de la ligne téléphonique	10.50€ / mois
Forfait étiquetage du linge	40€ à l'entrée

Tarifs afférents aux services optionnels à la carte (non compris dans le tarif socle)

Coiffeur	Voir tarifs affichés
Pédicure	Voir tarifs affichés
Repas invité « Du jour »	14.00 € / repas
Repas invité « Gourmet »	18.00 € / repas
Menu enfant	7 € / repas
Supplément repas en chambre pour convenance personnelle	4 € / jour

Réservation et admission

Le dépôt de garantie sera encaissé et restitué à la fin du séjour (dans un délai d'un mois, voir conditions du contrat d'hébergement).

Les tarifs s'entendent toutes taxes comprises, au taux en vigueur.

En cas d'absence de plus de 72 heures pour convenances personnelles	Minoration du tarif hébergement d'un montant forfaitaire correspondant aux charges variables à la restauration et à l'hôtellerie 5.21 € TTC
En cas d'absence de plus de 72 heures pour hospitalisation	Minoration du tarif hébergement d'un montant forfaitaire correspondant au forfait journalier soit 20 € TTC dans un service de médecine ou de chirurgie et 15 € TTC dans un service de psychiatrie